



Québec, le 1^{er} mars 2017

Objet : Assiduité scolaire

Chers parents,

L'absentéisme est l'une des premières étapes d'un processus pouvant conduire au phénomène du décrochage scolaire. La lutte contre cette problématique demeure une priorité. C'est pourquoi, l'Équipe du Sommet a mis en place un dispositif afin d'encourager l'assiduité scolaire de nos jeunes. La présence des élèves en classe est très importante pour nous.

Cette procédure met l'accent sur le dialogue avec les parents d'élèves dans un esprit de coéducation. Il s'agit d'aider les parents dès les premiers signes d'absentéisme. Lorsqu'une maladie ou une problématique se prolonge et que nous travaillons ensemble, le retard scolaire sera allégé et la réussite académique maximisée.

Concrètement, à 20 périodes soit 5 journées d'absences motivées ou non, vous recevrez un courriel de prévention mentionnant que votre enfant signera un engagement d'assiduité avec l'éducatrice de son niveau. De plus, à 32 périodes d'absences motivées, soit 8 journées, la direction prendra rendez-vous avec vous afin de discuter de la situation concernant votre enfant.

En tout temps, nous invitons votre enfant à apporter à la secrétaire de l'école une pièce justificative mentionnant qu'il a eu un rendez-vous avec un professionnel. Cette procédure facilitera le suivi du type d'absences à son dossier et des actions à prendre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la direction adjointe associée au cycle de votre enfant.

Merci de votre collaboration,

L'équipe du Sommet